

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU CAUSSE
DE MARTEL ET DE LA VALLEE DE LA DORDOGNE
Mairie – Place des Consuls
46600 MARTEL

**PROCES VERBAL
ELECTION DU BUREAU DU COMITE SYNDICAL**

Le quinze janvier deux mil vingt et un à quatorze heures se sont réunis les membres du comité syndical du SMECMVD Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne, sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L 2121-12 et L 5211-1 du CGCT, par Guy MISPOULET Président du SIAEP de la Région de Martel, Président le plus âgé.

Etaient présents :

Jean DELVERT	délégué titulaire de la Commune de	BALADOU	
Jean-Vincent FEIX	«	«	CAVAGNAC
Jacques BOULONNE	«	«	CONDAT
Guy FLOIRAC	«	«	CREYSSE
Jean Luc LABORIE	«	«	CUZANCE
Arnaud RICOU	«	«	GIGNAC
Didier DELBREIL	«	«	LACHAPELLE AUZAC
Michel LEVET	«	«	MARTEL
Annie CAVIER	«	«	MEYRONNE
Olivier VITRAC	«	«	PINSAC (partie MVD)
Guy MISPOULET	«	«	ST DENIS LES MARTEL
Gaeligue JOS	«	«	ST MICHEL DE BANNIERES
Philippe CASTANET	«	«	ST SOZY
Guy GIMEL	«	«	STRENQUELS
Christian DAURAT	«	«	LE VIGNON EN QUERCY
Thierry CHASSAING	«	«	C. Communes du Pays de FENELON (pour BORREZE)

Etaient absents : Mme COLLIGNON Gabrielle

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
LE 20/01/2021
PUBLIÉ OU NOTIFIÉ
LE 05/03/2021

-1-

Le Président
Jean Luc LABORIE



Conformément aux articles 5211-2 et 5211-9 du CGCT la séance est ouverte sous la présidence de M. Christian DAURAT, délégué le plus âgé des 17 délégués des quatre syndicats (Blagour, Doux, Région de Martel et Moyenne Vallée de la Dordogne), qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés dans les délibérations des conseils municipaux des communes adhérentes et a déclaré installer dans leurs fonctions les membres du conseil syndical les délégués suivants :

Jean DELVERT	délégué titulaire de la Commune de	BALADOU
Jean-Vincent FEIX	«	«
Jacques BOULONNE	«	«
Guy FLOIRAC	«	«
Jean Luc LABORIE	«	«
Arnaud RICOU	«	«
Didier DELBREIL	«	«
Michel LEVET	«	«
Gabrielle COLLIGNON	«	«
Annie CAVIER	«	«
Olivier VITRAC	«	«
Guy MISPOULET	«	«
Gaeligue JOS	«	«
Philippe CASTANET	«	«
Guy GIMEL	«	«
Christian DAURAT	«	«
Thierry CHASSAING	«	«
		C. Communes du Pays de FENELON (pour BORREZE)

Mme JOS Gaeligue a été choisi par le comité pour secrétaire.

ELECTION DU BUREAU

Le Président, après avoir rappelé les dispositions des articles L 5211-2, L 5211-8, L 5211-10 et L 5211-12 du CGCT indiquant que le bureau est composé d'un Président, d'un ou plusieurs VP, il invite le comité syndical à procéder à l'élection du Président. Cf. aux articles L 2122-4 et L 2122-7, l'élection du Président s'effectue au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue des membres de l'organe délibérant.

Si après 2 tours de scrutins, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^e tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité, le plus âgé est réputé élu.

1- ELECTION DU PRESIDENT Premier Tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	...16.....
A déduire : bulletins blancs ou nuls	... 0.....
Reste : pour le nombre des suffrages exprimés	...16.....
Majorité absolue (si nombre suffrages exprimés est impair, prendre le chiffre Pair immédiatement supérieur)9.....

M Jean Luc LABORIE .obtient 16 voix	
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix

M. LABORIE Jean Luc ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Deuxième Tour de scrutin

Le second tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire : bulletins blancs ou nuls

Reste : pour le nombre des suffrages exprimés

Majorité absolue (si nombre suffrages exprimés est impair, prendre le chiffre
Pair immédiatement supérieur)

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et
a été immédiatement installé.

Troisième Tour de Scrutin

Le troisième tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire : bulletins blancs ou nuls

Reste : pour le nombre des suffrages exprimés

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé Président et
a été immédiatement installé.

2- ELECTIONS DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse excéder 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de celui-ci, ni qu'il puisse excéder 15 Vice-présidents.

L'assemblée délibérante, peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deux alinéas précédents, **sans pouvoir dépasser 30% (arrondi à l'entier inférieur) de son propre effectif et le nombre de 15.**

Le rang des vice-présidents résulte de l'ordre de leur nomination.

Vu les articles L 5212-8 et suivant du CGCT et conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts du SMECMVD alinéa a), le conseil syndical fixe à **5** le nombre des **Vice-Présidents** et **2 conseillers délégués**

ELECTION DU 1^E VICE-PRESIDENT

Premier Tour de Scrutin

Il est procédé, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection du Premier Vice-président.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	...16.....
A déduire : bulletins blancs ou nuls0.....
Reste : pour le nombre des suffrages exprimés	...16.....
Majorité absolue (si nombre suffrages exprimés est impair, prendre le chiffre Pair immédiatement supérieur)9.....

M Guy MISPOULET obtient 16 voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix

M. MISPOULET Guy ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^e Vice-Président et a été immédiatement installé

Deuxième Tour de Scrutin

Il est procédé, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection du Premier Vice-président.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire : bulletins blancs ou nuls

Reste : pour le nombre des suffrages exprimés

Majorité absolue (si nombre suffrages exprimés est impair, prendre le chiffre
Pair immédiatement supérieur)

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^e Vice-Président et a été immédiatement installé

Troisième Tour de Scrutin

Il est procédé, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection du Premier Vice-président.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire : bulletins blancs ou nuls

Reste : pour le nombre des suffrages exprimés

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé 1^e Vice-Président et a été immédiatement installé

ELECTION DU 2^E VICE-PRESIDENT

Premier Tour de Scrutin

Il est procédé, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection du Deuxième Vice-président.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :16.....
A déduire : bulletins blancs ou nuls0...
Reste : pour le nombre des suffrages exprimés16.....
Majorité absolue (si nombre suffrages exprimés est impair, prendre le chiffre Pair immédiatement supérieur)9.

M. FLOIRAC Guy obtient 16 voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix

M. FLOIRAC Guy ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2eme Vice-Président et a été immédiatement installé

Deuxième Tour de Scrutin

Il est procédé, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection du Deuxième Vice-président.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :
A déduire : bulletins blancs ou nuls
Reste : pour le nombre des suffrages exprimés
Majorité absolue (si nombre suffrages exprimés est impair, prendre le chiffre Pair immédiatement supérieur)

M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix

M.ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2eme Vice-Président et a été immédiatement installé

Troisième Tour de Scrutin

Il est procédé, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection du Deuxième Vice-président.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire : bulletins blancs ou nuls

Reste : pour le nombre des suffrages exprimés

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé 2eme Vice-Président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 3^E VICE-PRESIDENT

Premier Tour de Scrutin

Il est procédé, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection du Troisième Vice-président.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :16.....

A déduire : bulletins blancs ou nuls0...

Reste : pour le nombre des suffrages exprimés16

Majorité absolue (si nombre suffrages exprimés est impair, prendre le chiffre

Pair immédiatement supérieur)9.....

M FEIX Jean Vicent obtient.....16..... voix

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M. FEIX Jean-Vincent ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3eme Vice- Président et a été immédiatement installé.

Deuxième Tour de Scrutin

Il est procédé, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection du Troisième Vice-président.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire : bulletins blancs ou nuls

Reste : pour le nombre des suffrages exprimés

Majorité absolue (si nombre suffrages exprimés est impair, prendre le chiffre Pair immédiatement supérieur)

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3eme Vice-Président et a été immédiatement installé.

Troisième Tour de Scrutin

Il est procédé, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection du Troisième Vice-président.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire : bulletins blancs ou nuls

Reste : pour le nombre des suffrages exprimés

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé 3eme Vice-Président et a été immédiatement installé

ELECTION DU 4^E VICE-PRESIDENT

Premier Tour de Scrutin

Il est procédé, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection du Quatrième Vice-président.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :16...
A déduire : bulletins blancs ou nuls0...
Reste : pour le nombre des suffrages exprimés16.....
Majorité absolue (si nombre suffrages exprimés est impair, prendre le chiffre Pair immédiatement supérieur)9.

M LEVET Michel obtient 16 voix	
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix

M.ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4eme Vice-Président et a été immédiatement installé.

Deuxième Tour de Scrutin

Il est procédé, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection du Quatrième Vice-président.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :
A déduire : bulletins blancs ou nuls
Reste : pour le nombre des suffrages exprimés
Majorité absolue (si nombre suffrages exprimés est impair, prendre le chiffre Pair immédiatement supérieur)

M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix

M.ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4eme Vice-Président et a été immédiatement installé.

Troisième Tour de Scrutin

Il est procédé, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection du Quatrième Vice-président.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :
A déduire : bulletins blancs ou nuls
Reste : pour le nombre des suffrages exprimés

M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix

M.ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé 4eme Vice-Président et a été immédiatement installé

ELECTION DU 5^E VICE-PRESIDENT

Premier Tour de Scrutin

Il est procédé, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection du Cinquième Vice-président.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :16.....
A déduire : bulletins blancs ou nuls0...
Reste : pour le nombre des suffrages exprimés16.....
Majorité absolue (si nombre suffrages exprimés est impair, prendre le chiffre Pair immédiatement supérieur)9.....

M DELBREIL Didier .obtient...16 . voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix

M. DELBREIL Didier ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 5eme Vice- Président et a été immédiatement installé.

Deuxième Tour de Scrutin

Il est procédé, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection du Cinquième Vice-président.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :
A déduire : bulletins blancs ou nuls
Reste : pour le nombre des suffrages exprimés
Majorité absolue (si nombre suffrages exprimés est impair, prendre le chiffre
Pair immédiatement supérieur)
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix

M.ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 5eme Vice-Président et a été immédiatement installé.

Troisième Tour de Scrutin

Il est procédé, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection du Cinquième Vice-président.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :
A déduire : bulletins blancs ou nuls
Reste : pour le nombre des suffrages exprimés
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix

M.ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé 5eme Vice-Président et a été immédiatement installé

ELECTION DU PREMIER CONSEILLER DELEGUE

Premier Tour de Scrutin

Il est procédé, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection du 1^e Conseiller Délégué,

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :16...
A déduire : bulletins blancs ou nuls1...
Reste : pour le nombre des suffrages exprimés15...
Majorité absolue (si nombre suffrages exprimés est impair, prendre le chiffre Pair immédiatement supérieur)8.....

MCASTANET Philippe .obtient...15 . voix	
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix

M. CASTANET Philippe .ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^e Conseiller Délégué et a été immédiatement installé.

Deuxième Tour de Scrutin

Il est procédé, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection du Secrétaire,

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :
A déduire : bulletins blancs ou nuls
Reste : pour le nombre des suffrages exprimés
Majorité absolue (si nombre suffrages exprimés est impair, prendre le chiffre Pair immédiatement supérieur)

M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix

M.ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Secrétaire et a été immédiatement installé.

Troisième Tour de Scrutin

Il est procédé, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection du Secrétaire.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire : bulletins blancs ou nuls

Reste : pour le nombre des suffrages exprimés

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.....obtient..... voix

M.ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé Secrétaire et a été immédiatement installé ✓

ELECTION DU DEUXIEME CONSEILLER DELEGUE

Premier Tour de Scrutin

Il est procédé, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection du 2^e Conseiller Délégué,

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :16...
A déduire : bulletins blancs ou nuls0...
Reste : pour le nombre des suffrages exprimés16...
Majorité absolue (si nombre suffrages exprimés est impair, prendre le chiffre Pair immédiatement supérieur)9.....

M BOULONNE Jacques .obtient...16 . voix	
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix

M. BOULONNE Jacques .ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2^e Conseiller Délégué et a été immédiatement installé.

Deuxième Tour de Scrutin

Il est procédé, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection du Secrétaire,

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :
A déduire : bulletins blancs ou nuls
Reste : pour le nombre des suffrages exprimés
Majorité absolue (si nombre suffrages exprimés est impair, prendre le chiffre Pair immédiatement supérieur)

M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix

M.ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Secrétaire et a été immédiatement installé.

Troisième Tour de Scrutin

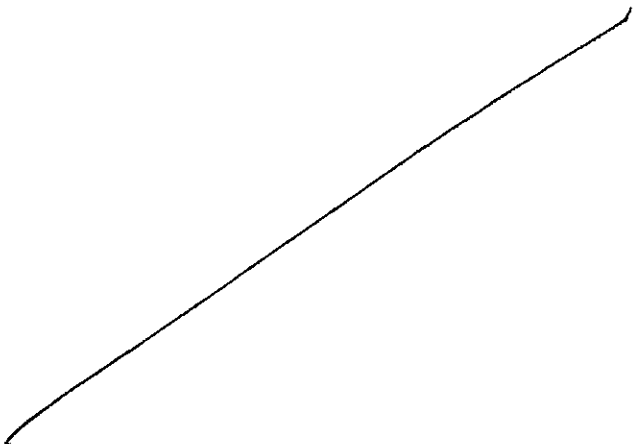
Il est procédé, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection du Secrétaire.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :
A déduire : bulletins blancs ou nuls
Reste : pour le nombre des suffrages exprimés

M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix
M.....obtient..... voix

M.ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé Secrétaire et a été immédiatement installé

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS



SOUS-PREFECTURE
Reçu
le 20 JAN. 2021
DE GOURDON

Signature des membres présents :

Le Doyen d'âge du Conseil,

Le Président,

Le Secrétaire,

Les membres du Conseil Syndical,

